

Message économique de notre évêque

à l'occasion des fêtes de Pâques et dans ces temps de confinement

Chers Diocésains,

Chers amis,

*Christ est ressuscité ! Entrons dans la joie, la vie et la dynamique du
Ressuscité pour faire vivre notre Eglise !*

Il faut que vous sachiez que chaque semaine de confinement réduit nos recettes. Pour le mois de mars 2020, elles sont en baisse de 40% pour l'ensemble du diocèse par rapport au mois de mars 2019.

En avril, la tendance s'oriente vers une baisse de 80%. Nous avons besoin de vous !

Notre diocèse et nos paroisses ne vivent que de dons et ne peuvent accueillir et agir concrètement au quotidien que grâce à votre soutien !

Les activités en direction des enfants et des jeunes, l'accompagnement des couples vers le mariage ou le baptême de leur enfant, les partages de vie et de foi au catéchisme et à l'aumônerie, la vie fraternelle avec les retraités comme avec les personnes en situation de précarité, bref tout ce qui fait le cœur de notre action pastorale est empêché du fait du confinement ! Les collectes, les quêtes, les casuels, ... aussi.

En revanche, en période de confinement, les charges sur les bâtiments vieillissants ne baissent pas. Les frais de personnel baisseront du fait du chômage partiel pour certains salariés mais pas pour les prêtres ou les religieuses ni pour les salariés qui du fait de leurs fonctions sont toujours en mission ! Nous partageons cette double peine avec toutes les entreprises qui ne sont pas autorisées à poursuivre leur activité pendant le confinement.

Votre don peut prendre différentes formes.

Pour les frais et œuvres du diocèse :

par **internet** sur notre site www.cathotroyes.fr, en utilisant le bouton « JE DONNE AU DIOCESE DE TROYES » ou via le lien suivant :

<https://www.eveche.fr/association-diocesaine-troyes/>

par **Virement**

IBAN : FR76 3000 3021 5000 0502 6308 170

En précisant par mail vos coordonnées, le motif, la date et le montant de votre don pour que nous puissions établir le reçu fiscal à l'adresse : don@cathotroyes.fr

par **chèque** à l'ordre de "AD TROYES " (AD signifiant Association Diocésaine) adressé ou déposé à ADT, 10 rue de l'Isle 10000 TROYES ;

Pour votre paroisse :

- par **internet** sur notre site www.cathotroyes.fr : bouton "JE DONNE POUR LA QUETE DE MA PAROISSE ",
- avec votre **smartphone** grâce à l'application « LA QUETE » que vous pouvez télécharger.
- Par **virement**, avec l'IBAN ou le RIB fourni par votre paroisse,
- Par **chèque** à l'ordre de votre paroisse et adressé ou déposé à votre paroisse.

Comme d'habitude, les dons faits à la paroisse n'ouvrent pas droit à un reçu fiscal.

Par votre don, vous exprimez que vous voulez aider votre église et votre paroisse à continuer à vivre. Pendant ce temps de confinement, vous avez constaté que chaque curé, chaque prêtre s'est engagé pour que les liens de la communauté ne soient pas rompus, que la prière continue, Et je sais par de nombreux témoignages que cela vous à fait du bien. Chacun de vos dons sera précieux parce qu'il permettra à l'ensemble de l'église diocésaine de continuer à assurer une belle présence pastorale dans d'autres conditions, on l'espère.

J'appelle tous les baptisés à participer à la hauteur de ses possibilités. Il s'agit bien de votre vocation de chrétien de permettre à l'Eglise de poursuivre son existence et son travail d'évangélisation et d'assurer son rôle social nécessaire dans l'Aube.

Chers amis, j'ai confiance en votre soutien, je sais que vous entendrez mon appel et je vous remercie de votre générosité.

Je vous assure de ma prière pour vous et pour les vôtres. Pussions-nous sortir de l'épreuve différents et meilleurs que nous n'y sommes entrés et que triomphe la foi sur la peur, la solidarité sur l'égoïsme et la Vie sur la mort.

+Marc STENGER
Evêque de Troyes